

Rym Ben Slimane *

Les cultures introduites entre savoir et pouvoir: approche foucauldienne

Introduced Crops between Knowledge and Power: A Foucauldian Approach

Abstract: The aim of this article is to approach introduced crops by combining the rhizomatic model of Deleuze and Guattari, developed in a previous study, with a Foucauldian reading. Purely biological or agronomic descriptions of introduced crops must be transcended in favour of a discursive formation situated at the crossroads of scientific institutions, agricultural policies, and economic stakes. Introduced crops can only be fully understood as objects of knowledge-power inscribed within a global political ecology.

Keywords: introduced crops, rhizomatic model, Foucauldian reading, discursive formation, knowledge regime, power apparatus

Introduction

Penser le végétal aujourd'hui ne peut plus se limiter à une description strictement biologique ni à une approche exclusivement agronomique. Les transformations contemporaines des milieux, l'intensification des échanges mondiaux, la circulation accélérée des espèces, les mutations climatiques ainsi que la complexification des systèmes écologiques imposent désormais de considérer le végétal comme un objet à la fois matériel, discursif, technique et politique. Le vivant végétal n'apparaît plus uniquement comme une réalité naturelle donnée ; il devient également un espace de savoir, d'intervention, de régulation et de gouvernement.

Dans cette perspective, la notion de « cultures introduites » constitue un terrain particulièrement fécond pour interroger les rapports contemporains entre savoir, pouvoir et vivant. Les cultures introduites désignent généralement des espèces végétales déplacées d'un espace géographique vers un autre afin d'être acclimatées, cultivées ou intégrées dans de nouveaux systèmes écologiques et économiques. Toutefois, cette définition demeure insuffisante dès lors que l'on cherche à penser la complexité des dynamiques qui traversent ces circulations végétales.

Une première approche, inspirée des travaux de Gilles Deleuze et Félix Guattari, a permis de concevoir les cultures introduites comme des systèmes

* Université de Sousse, Sousse, Tunisie ;
e-mail: bslimane.rym@gmail.com

rhizomatiques. Le rhizome désigne une multiplicité sans centre ni hiérarchie, caractérisée par la connectivité, l'hétérogénéité et la prolifération des lignes. Contrairement aux modèles arborescents fondés sur la verticalité, l'origine unique et la stabilité classificatoire, le rhizome renvoie à des processus ouverts de circulation, de connexion et de déterritorialisation (Deleuze et Guattari, 1980).

Appliqué aux cultures introduites, ce modèle permet de saisir la multiplicité des composantes qui traversent le végétal : dimensions agronomiques, écologiques, historiques, anthropologiques, économiques, géographiques ou encore ethnobotaniques (Ben Slimane, 2025). Les cultures introduites apparaissent alors comme des agencements complexes irréductibles à une logique linéaire ou à une classification fixe.

Cependant, si la perspective rhizomatique permet de penser la dynamique des multiplicités végétales, elle tend à privilégier une ontologie des devenirs au détriment d'une réflexion approfondie sur les conditions historiques et discursives de leur intelligibilité. C'est précisément ce déplacement qu'autorise une lecture inspirée de Michel Foucault. Là où Deleuze et Guattari interrogent les modalités de déploiement des multiplicités, Foucault invite à se demander selon quelles conditions celles-ci deviennent visibles, pensables, classifiables et gouvernables.

Dès lors, la question n'est plus seulement de savoir comment les cultures introduites se déploient comme rhizome, mais comment elles sont constituées comme objets de savoir au sein de formations discursives spécifiques. Le végétal n'apparaît pas spontanément comme objet scientifique : il est produit à travers des opérations de nomination, de description, de classement, de mise en série, d'institutionnalisation et de normalisation.

Ce déplacement conduit également à interroger les rapports de pouvoir qui traversent le vivant. En tant qu'objets de savoir, les cultures introduites deviennent aussi des objets d'intervention : elles sont sélectionnées, régulées, optimisées, surveillées et intégrées dans des dispositifs économiques, techniques et politiques.

L'objectif de cet article est ainsi de proposer une articulation entre les paradigmes deleuzien et foucauldien afin de penser les cultures introduites dans toute leur complexité. Il s'agira de montrer que le concept de rhizome permet de saisir la dynamique des multiplicités végétales, tandis que l'approche foucauldienne éclaire les conditions de possibilité de ces multiplicités, leurs régimes de visibilité ainsi que les dispositifs de savoir et de pouvoir qui organisent leur existence.

Nous faisons l'hypothèse que les cultures introduites ne peuvent être pleinement comprises qu'à condition d'être pensées simultanément comme multiplicités rhizomatiques et comme objets de savoir-pouvoir inscrits dans une écologie politique du vivant.

La problématique de cet article peut alors être formulée ainsi :

Comment une approche foucauldienne permet-elle de compléter la lecture deleuzienne des cultures introduites en montrant que le végétal, au-delà de sa structure rhizomatique, est également constitué comme objet de savoir, de classification et de gouvernement ?

1. Différentes lectures possibles du végétal

Dans les sciences botaniques classiques, le végétal est généralement défini comme un organisme vivant autotrophe, souvent fixé au sol et capable de produire sa propre matière organique par photosynthèse. Cette définition privilégie une approche biologique centrée sur les propriétés physiologiques et morphologiques des plantes.

En agronomie, le végétal apparaît davantage comme un élément intégré à un système de production. Il devient une ressource soumise à des opérations techniques orientées vers des objectifs de rendement, d'adaptation, d'amélioration génétique ou de valorisation économique. La plante est alors pensée à travers des critères de productivité, de résistance ou de performance écologique.

Toutefois, une perspective foucauldienne conduit à déplacer profondément cette approche. Le végétal ne peut être réduit à sa seule matérialité biologique. Il constitue également un objet discursif produit à travers des régimes historiques de savoir.

Une plante n'entre pas spontanément dans le champ scientifique. Elle y est introduite à travers des opérations de nomination, de description, de classification et d'institutionnalisation. Les catégories botaniques ou agronomiques ne sont jamais de simples descriptions neutres du réel ; elles participent à des régimes de rationalité qui déterminent les conditions de visibilité et d'intelligibilité du vivant (Foucault, 1966).

Dans cette perspective, il convient de distinguer le vivant comme réalité biologique et le vivant comme objet épistémique. Cette distinction est fondamentale, car elle montre que les formes de savoir produisent également les objets qu'elles prétendent seulement observer.

Le végétal apparaît alors comme le produit d'un ordre du discours qui organise :

- * ce qu'il est possible de voir ;
- * ce qu'il est possible de nommer ;
- * ce qu'il est possible de classer ;
- * et ce qu'il est possible d'administrer.

Ainsi, les cultures introduites ne préexistent pas à leur constitution discursive. Elles émergent au croisement :

- * des classifications botaniques ;
- * des politiques agricoles ;
- * des dispositifs coloniaux ;
- * des institutions scientifiques ;

- * des normes environnementales ;
- * et des stratégies économiques de circulation des espèces.

Le végétal devient alors un objet situé à l'intersection de processus biologiques, de formations discursives et de pratiques de gouvernement.

2. Les cultures introduites comme objet discursif

Dans un travail précédent (Ben Slimane, 2025), nous avons montré que les cultures introduites mobilisent simultanément des dimensions :

- * agronomiques ;
- * écologiques ;
- * anthropologiques ;
- * historiques ;
- * géographiques ;
- * économiques ;
- * et ethnobotaniques.

Cette pluralité de composantes suggère que les cultures introduites ne peuvent être réduites à une réalité purement botanique. Elles apparaissent comme des objets traversés par plusieurs régimes de rationalité et plusieurs régimes discursifs.

Dans une perspective foucauldienne, la plante introduite peut être comprise comme l'effet d'une formation discursive (Foucault, 1969). Elle devient visible et pensable à travers :

- * des institutions scientifiques ;
- * des politiques agricoles ;
- * des dispositifs administratifs ;
- * des savoirs experts ;
- * et des mécanismes de régulation environnementale.

La culture introduite n'est donc pas seulement une espèce déplacée d'un espace géographique vers un autre. Elle est également construite par des discours qui la définissent successivement comme :

- * ressource ;
- * menace écologique ;
- * patrimoine alimentaire ;
- * innovation agricole ;
- * capital biologique ;
- * ou opportunité économique.

Ce qui se transforme n'est pas uniquement l'objet lui-même, mais le régime discursif qui le rend intelligible.

Ainsi, une même plante peut être décrite simultanément :

- * comme espèce invasive ;
- * comme ressource agricole ;
- * comme héritage colonial ;
- * ou comme solution écologique face aux mutations climatiques.

Le végétal apparaît alors comme un espace de tensions discursives où se croisent plusieurs régimes de vérité.

Cette approche permet également d'interroger les liens historiques entre circulation des plantes et circulation des pouvoirs. L'introduction des cultures ne relève pas uniquement d'une dynamique écologique spontanée. Elle s'inscrit historiquement dans des logiques impériales, commerciales et coloniales.

Les jardins botaniques coloniaux, les politiques d'acclimatation et les transferts agricoles ont constitué des instruments majeurs de gouvernement du vivant. Le végétal devient alors un opérateur stratégique dans l'organisation des territoires et des économies.

Une approche foucauldienne permet ici de montrer que les cultures introduites participent à des dispositifs de pouvoir où savoir botanique et administration des territoires demeurent étroitement liés.

Dès lors, là où le rhizome deleuzien insiste sur la connectivité illimitée des multiplicités, l'approche foucauldienne conduit à interroger les conditions de visibilité et de lisibilité de cette connectivité. L'enjeu n'est plus seulement la circulation matérielle des plantes, mais également la circulation des discours qui les rendent dicibles et gouvernables.

3. Gouvernamentalité et écologie des dispositifs

Le concept de gouvernamentalité occupe une place centrale dans la pensée foucauldienne. Il désigne l'ensemble des techniques, des rationalités et des dispositifs à travers lesquels les conduites individuelles et collectives sont administrées, orientées et régulées.

Dans son cours intitulé *Sécurité, territoire, population*, Foucault (2004) définit la gouvernamentalité comme :

« l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et les tactiques qui permettent d'exercer cette forme spécifique de pouvoir ».

Cette notion permet de dépasser une conception strictement répressive du pouvoir. Le pouvoir ne fonctionne pas uniquement par interdiction ou contrainte ; il agit également à travers des mécanismes de gestion, de prévision, de normalisation et d'optimisation.

Appliquée aux cultures introduites, cette perspective permet de comprendre comment le vivant devient progressivement un objet de calcul et d'administration.

3.1. Les dispositifs du vivant

Le dispositif, chez Foucault, ne désigne pas une institution isolée. Il renvoie à un ensemble hétérogène comprenant :

* discours ;

- * réglementations ;
- * institutions ;
- * pratiques techniques ;
- * savoirs scientifiques ;
- * procédures administratives ;
- * mécanismes économiques ;
- * et technologies de surveillance.

Les cultures introduites apparaissent ainsi comme prises dans une multiplicité de dispositifs :

- * dispositifs phytosanitaires ;
- * dispositifs de biosurveillance ;
- * dispositifs agricoles ;
- * dispositifs de certification environnementale ;
- * dispositifs de conservation ;
- * dispositifs de régulation des semences.

Le vivant n'est donc pas seulement observé ; il est continuellement évalué, mesuré, classifié et administré.

Cette logique conduit à l'émergence d'une véritable écologie des dispositifs où les circulations végétales sont intégrées dans des mécanismes de gestion des risques, de prévision et d'optimisation.

3.2. La composante socio-économique

La composante socio-économique des cultures introduites met en évidence les relations entre:

- * production agricole ;
- * circulation marchande ;
- * politiques de développement ;
- * adaptation territoriale ;
- * et valorisation économique du vivant.

Ces relations peuvent être analysées comme des lignes de force structurant les modalités de circulation des espèces végétales.

Toutefois, une approche foucauldienne conduit à dépasser une simple lecture économique pour interroger les mécanismes de gouvernement qui organisent durablement ces rapports.

Les cultures introduites deviennent alors des objets intégrés à des rationalités de gestion où se croisent :

- * enjeux de rentabilité ;
- * impératifs de durabilité ;
- * normes environnementales ;
- * stratégies géopolitiques ;
- * et politiques alimentaires.

Le végétal apparaît ainsi comme un espace stratégique où se rencontrent intérêts économiques et rationalités gouvernementales.

3.3. La composante politique

Dans leur dimension politique, les cultures introduites apparaissent comme des objets stratégiques intégrés à des logiques :

- * d'anticipation ;
- * de sécurisation ;
- * d'optimisation ;
- * et de gestion des risques.

Le végétal est alors saisi à travers des catégories opératoires telles que :

- * rendement ;
- * adaptation ;
- * résilience ;
- * invasivité ;
- * performance écologique ;
- * résistance climatique.

Ces catégories ne se contentent pas de décrire les propriétés des plantes ; elles orientent les modalités de leur existence et de leur circulation.

La gouvernementalité implique également une dimension anticipatrice : il ne s'agit pas seulement d'administrer le présent du vivant, mais d'en organiser les devenirs possibles.

Les cultures introduites font ainsi l'objet :

- * de projections ;
- * de modélisations ;
- * de scénarios climatiques ;
- * et de dispositifs de prévision environnementale.

Le vivant végétal entre alors dans une logique de calcul permanent.

4. Biopolitique du végétal et gouvernement du vivant

Les cultures introduites peuvent également être analysées à travers le concept foucauldien de biopolitique.

Si Foucault développe principalement cette notion à propos des populations humaines, certains de ses mécanismes peuvent être étendus au gouvernement contemporain du vivant végétal.

Le végétal fait aujourd'hui l'objet :

- * de politiques de conservation ;
- * de stratégies de sécurisation alimentaire ;
- * de programmes de gestion génétique ;
- * de dispositifs de biosurveillance ;
- * et de mécanismes internationaux de régulation écologique.

Le vivant végétal devient ainsi un objet biopolitique.

Il ne s'agit plus simplement d'exploiter les ressources naturelles, mais d'administrer les conditions mêmes de leur reproduction, de leur circulation et de leur adaptation.

Les cultures introduites se situent alors dans une tension permanente entre :

- * prolifération biologique ;
- * et contrôle gouvernemental.

D'un côté, elles participent à des dynamiques rhizomatiques caractérisées par :

- * la circulation ;
- * l'hybridation ;
- * l'imprévisibilité ;
- * et la multiplicité des connexions.

De l'autre, elles sont intégrées dans des dispositifs cherchant à :

- * classer ;
- * stabiliser ;
- * surveiller ;
- * prévoir ;
- * et réguler ces circulations.

Le vivant apparaît alors comme un champ de forces traversé par des tensions permanentes entre ouverture des multiplicités et rationalités de contrôle.

5. Les cultures introduites entre rhizome et gouvernementalité

Le modèle rhizomatique permet de penser la connectivité et la prolifération des multiplicités végétales. Toutefois, il tend parfois à sous-estimer les mécanismes institutionnels qui organisent historiquement la visibilité et la circulation de ces multiplicités.

En privilégiant les dynamiques de déterritorialisation, l'approche deleuzienne risque de laisser dans l'ombre :

- * les procédures de classification ;
- * les régimes de vérité ;
- * les dispositifs administratifs ;
- * et les mécanismes de normalisation du vivant.

Une approche foucauldienne devient alors nécessaire pour réintroduire la question :

- * des institutions ;
- * des savoirs experts ;
- * des politiques agricoles ;
- * des régimes discursifs ;
- * et des dispositifs de gouvernement.

Toutefois, il ne s'agit pas d'opposer les deux paradigmes.

Le concept de rhizome permet de penser :

- * la multiplicité ;
- * les lignes de fuite ;
- * les devenir ;

- * et les processus de circulation.

L'approche foucauldienne permet quant à elle de penser :

- * les mécanismes de capture ;
- * les régimes de visibilité ;
- * les procédures de normalisation ;
- * et les rationalités gouvernementales.

Les cultures introduites apparaissent alors comme des objets situés à l'intersection :

- * des dynamiques de prolifération ;
- * et des dispositifs de régulation.

Conclusion

L'analyse développée dans cet article montre qu'il est possible d'articuler les paradigmes deleuzien et foucauldien afin de penser les cultures introduites dans toute leur complexité.

L'approche de Deleuze et Guattari permet de saisir :

- * la multiplicité ;
- * la connectivité ;
- * les lignes de fuite ;
- * et les processus de déterritorialisation qui traversent le vivant.

L'approche foucauldienne permet quant à elle d'inscrire le végétal dans des régimes de savoir et des dispositifs de pouvoir.

Les cultures introduites apparaissent alors simultanément :

- * comme multiplicités rhizomatiques ;
- * et comme objets discursifs et gouvernementaux.

Le végétal peut ainsi être pensé comme un espace stratégique situé à l'intersection :

- * de la prolifération et du contrôle ;
- * du devenir et du gouvernement ;
- * de la circulation et de la régulation ;
- * du savoir et du pouvoir.

L'enjeu n'est donc pas de choisir entre les paradigmes deleuzien et foucauldien, mais de penser leur tension productive afin de mieux comprendre les formes contemporaines de gouvernement du vivant.

Une telle perspective ouvre enfin vers une véritable écologie politique du végétal, où les circulations biologiques ne peuvent plus être séparées des régimes de savoir, des rationalités techniques et des dispositifs de pouvoir qui organisent leur existence.

References

- Ben Slimane, Rym. 2025. "Les cultures introduites : rhizome, différences et répétitions selon Deleuze." *Hermeneia* 35: 97-103.
- Deleuze, Gilles, and Félix Guattari. 1980. *Mille plateaux*. Paris: Éditions de Minuit.

- Foucault, Michel. 1966. *Les mots et les choses*. Paris: Gallimard.
Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
Foucault, Michel. 2004. *Sécurité, territoire, population*. Paris: Seuil.